

Liaison RD30-190 et Pont d'Achères : il est encore temps de renoncer à ce projet anachronique et inadapté



Entre le 16 et le 18 septembre 2025, 147 arbres ont été coupés dans les communes de Triel-sur-Seine et d'Achères, soulevant colère et incompréhension de la population. Après avoir massacré la pointe naturelle de l'Île de la Dérivation et le chemin des berges, les conséquences environnementales directes de ce projet de liaison routière se font plus évidentes. Selon la sénatrice yvelinoise Ghislaine Senée, Il faut définitivement abandonner ce projet avant qu'il ne soit trop tard.

Dans un communiqué du 19 septembre 2025, Mme la sénatrice Ghislaine Senée frappe fort contre le projet de Pierre Bédier, président du Département des Yvelines. Les travaux de l'A104 Bis, débutés en septembre 2023, sont pour le moment mis à l'arrêt par décision de la mairie de Triel-sur-Seine. De fait, entre le 16 et le 18 septembre 2025, 147 arbres ont été coupés dans les communes de Triel-sur-Seine et d'Achères, soulevant colère et incompréhension de la population.

Après avoir massacré la pointe naturelle de l'Île de la Dérivation et le chemin des berges, les conséquences environnementales directes de ce projet de liaison routière se font plus évidentes. Il faut définitivement abandonner ce projet avant qu'il ne soit trop tard. Le projet de liaison RD30–RD190 est le résidu d'une vision de l'aménagement du territoire obsolète, consistant à toujours plus bétonner pour faciliter ou détourner un trafic routier qui créera de nouveaux goulots d'étranglements et donc de nouveaux espaces de congestion.

Ce projet c'est :

- L'augmentation du trafic routier dans les zones de vie d'Achères et d'Orgeval, avec le passage de 40 000 véhicules chaque jour sur le pont d'Achères.
- L'augmentation de 114% du trafic routier sur l'A13, déjà saturé, ayant pour conséquences l'augmentation de 14% les émissions de gaz à effet de serre sur les routes du territoire.
- Le développement de la pollution de l'air ainsi que de la pollution sonore pour les riveraines.
- L'artificialisation des sols et la destruction de plus de 40 espèces protégées.

Il est tout particulièrement aberrant de créer un afflux important de camions de transit vers la zone commerciale d'Orgeval et de Villennes, qui souffre déjà de congestion. Imaginez ces camions bloquant la sortie déjà compliquée du Lidl, ou encore obligés de faire le tour du rond-point bloquant qui dessert l'enseigne Bricorama et mène vers Bures/Morainvilliers !

En plus d'être injustifié, ce projet dévoile des dépenses astronomiques dont les contours restent flous. À l'heure où l'on demande aux françaises de se serrer la ceinture, le Département engage 200 millions pour ce projet, sans compter les frais d'entretien des ponts – évalués entre 25 000 et 40 000 euros par an et par pont – et les coûts d'investissement à prévoir liés à la réalisation de l'échangeur d'Orgeval et l'agrandissement de la RD154 et de la RD190. L'état de notre climat et des finances locales nous imposent une culture nouvelle de la sobriété dans nos projets d'aménagement.

Je reste résolument opposée à ce projet et j'appelle le Département des Yvelines à définitivement renoncer à l'A104 bis.